



Version du 29/11/2024

Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2025

RÈGLEMENT

Art. 1 Bien-Être Animal

Le COREN demande à toutes et tous, impliqué·es dans le sport équestre, le respect du bien-être des équidés, qui est primordial et qui ne doit jamais être subordonné à des influences compétitives ou commerciales. Il est donc impératif que les chevaux soient protégés contre la surutilisation ou les abus.

Documents de référence :

- Site internet FFE : <https://www.ffe.com/le-cheval/bien-etre-animal>
- Site internet FEI : <https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/welfare>

Art. 2. Calendrier

Les championnats et critères Amateurs et Pro se dérouleront du **26 au 28 septembre 2025 au Pôle International du cheval - Deauville (14)**

Ils se déroulent sous la responsabilité du COREN qui en délègue l'organisation aux organisateurs. Ces derniers s'engagent à respecter la charte d'organisation annexée au présent règlement.

Art. 3. Championnats Amateurs et Pro

A-Amateur et Pro

CHAMPIONNAT AMATEUR 3 Sur 2 épreuves : Amateur 3 Préliminaire (D2) + Amateur 3 Grand Prix (D1) Pas de conditions de participation.

CHAMPIONNAT AMATEUR 2 Sur 2 épreuves : Amateur 2 Préliminaire (C2) + Amateur 2 Grand Prix (C1) Pas de conditions de participation.

CHAMPIONNAT AMATEUR 1 Sur 2 épreuves : Amateur 1 préliminaire (B2) + Amateur 1 Grand Prix (B1) Pas de conditions de participation.

CHAMPIONNAT AMATEUR ELITE Sur 2 épreuves : Amateur Elite Préliminaire (A7) + Amateur Elite Grand Prix (A6) Pas de conditions de participation.

CHAMPIONNAT PRO 3 Sur 2 épreuves. PRO 3B (A10) + PRO 3A (A9) Pas de conditions de participation.

CHAMPIONNAT PRO 2 Sur 2 épreuves : PRO 2A (A7) + PRO 2 Grand Prix (A5) Pas de conditions de participation.



Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2025

Version du 29/11/2024

CHAMPIONNAT PRO 1 Sur 2 épreuves PRO 1A (A4B) + PRO 1 préliminaire (A4A) Pas de conditions de participation.

B-Majors

Les Majors pourront être classés sur les championnats Seniors de leur catégorie, seulement s'ils montent 2 chevaux :

- Avec le premier cheval sur le championnat Majors,
- Avec le deuxième cheval sur le championnat Senior.

CHAMPIONNATS AMATEUR 3 MAJOR Sur 2 épreuves : Amateur 3A (D3) + Amateur 3 Libre.

CHAMPIONNAT AMATEUR 2 MAJOR Sur 2 épreuves : Amateur 2A (C3) + Amateur 2 Libre.

CHAMPIONNAT AMATEUR 1 MAJOR Sur 2 épreuves : Amateur 1A (B3) + Amateur 1 Libre.

CHAMPIONNAT AMATEUR ELITE MAJOR Sur 2 épreuves : Amateur Elite Préliminaire (A7) PSG + Amateur Elite Libre.

C-Jeunes

Les Jeunes pourront être classés sur les championnats Seniors de leur catégorie seulement s'ils ont 2 chevaux, avec l'un des deux.

CHAMPIONNAT AMATEUR 3 JEUNES : Cavaliers ayant au plus 18 ans dans l'année, Sur 2 épreuves : Amateur 3 préliminaire (D2) + Amateur 3 Grand Prix (D1).

CHAMPIONNATS AMATEUR 2 JEUNES : Cavaliers ayant au plus 21 ans dans l'année Sur 2 épreuves : Amateur 2 Préliminaire (C2) + Amateur 2 Grand Prix (C1).

CHAMPIONNAT AMATEUR 1 JEUNES : Cavaliers ayant au plus 21 ans dans l'année, Sur 2 épreuves : Amateur 1 préliminaire (B2) + Amateur 1 Grand prix (B1).

CHAMPIONNAT AMATEUR ELITE JEUNES : Cavaliers ayant au plus 21 ans dans l'année Sur 2 épreuves : Amateur Elite Préliminaire (A7) + Amateur Elite Grand Prix (A6).

Art. 4. Critériums

CRITÉRIUM AMATEUR 3 : Sur 2 épreuves : Amateur 3B (D4) + Amateur 3A (D3) Fermé aux couples cavalier/cheval ayant obtenu un podium en Championnat de Normandie Amateur 3 ou supérieur l'année précédente.

CRITÉRIUM AMATEUR 2 : Sur 2 épreuves : Amateur 2B (C4) + Amateur 2A (C3) Fermé aux couples cavalier/cheval ayant obtenu un podium en Championnat de Normandie Amateur 2 ou supérieur l'année précédente.



Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2025

Version du 29/11/2024

CRITÉRIUM AMATEUR 1 : Sur 2 épreuves : Amateur 1B (B4) + Amateur 1A (B3) Fermé aux couples cavalier/cheval ayant obtenu un podium en Championnat de Normandie Amateur 1 ou supérieur l'année précédente.

Art. 5. Qualification et conditions de participation

Les Championnats sont ouverts aux cavaliers titulaires d'une licence fédérale de compétition 2025 au titre du COREN.

Les Championnats et Critériums sont ouverts aux cavaliers titulaires d'une licence de compétition prise en Normandie ou ayant leur résidence principale en Normandie. (Déclaration à faire avant le début du championnat*)

Est prise en compte la licence la plus haute délivrée au cours de la période de qualification. Seuls les cavaliers détenteurs d'une licence Pro sont retenus pour le classement du Championnat Pro.

Seuls les cavaliers détenteurs d'une licence Amateur sont retenus pour le Championnat et le Critérium Amateur.

Chaque couple cavalier/cheval doit participer aux 2 épreuves de sa catégorie.

Un cheval participant aux Championnats ou aux Critériums ne peut quitter le lieu du concours pendant toute la durée des Championnats.

Il est interdit aux concurrents, sous peine d'élimination de faire travailler, montés par une autre personne qu'eux-mêmes, les chevaux engagés et ceci depuis leur arrivée dans l'enceinte du concours et jusqu'à la fin du concours.

Un couple Cavalier/cheval ne peut participer qu'à un seul Championnat ou Critérium. Lors de ces Championnats et Critériums, si le cavalier monte un même cheval sur plusieurs reprises support de Championnats ou Critériums, il doit décider sur quel Championnat ou Critérium il prend part avant le début de la première reprise et le signifier par écrit selon les modalités ci-dessous*.

Pour tous les participants aux Championnats ou Critériums, la première épreuve de chaque catégorie étant préparatoire, merci de bien vouloir déclarer votre intention de participer au championnat avant cette première épreuve*.

Ne peuvent prétendre au podium les moyennes inférieures à 60 %

Les jeunes sont extraits du classement de leur épreuve pour définir le classement du championnat jeunes.

Si un jeune ou un major monte plusieurs chevaux, il lui est possible :

-Pour un jeune : de participer avec un cheval au championnat Sénior et avec l'autre cheval au championnat jeunes.

-Pour un major : de participer avec un cheval au championnat et avec l'autre au



Commission Dressage CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2025

Version du 29/11/2024

critérium/championnat Major

***Cette déclaration sera impérativement à faire par mail à l'adresse commission.dressage.normandie@gmail.com au plus tard la veille du début du concours :**

Art. 5 Calcul des points

Chargée de mission de la commission Dressage COREN, pour les calculs : **Lou CHEHU**

Pour tous les championnats et critères, le classement se fera, sur un classement BIS, par addition des moyennes obtenues sur les 2 épreuves.

Les points attribués aux cavaliers correspondent à la somme des notes obtenues exprimées en pourcentage lors de chaque reprise. Le coefficient 1 est attribué à toutes les reprises.

A l'issue du classement final et en cas d'égalité de points (en millième), la moyenne obtenue lors des 2èmes reprises départagera les ex-aequo :

- Grand Prix pour les Championnats
- Libre pour les Majors
- Imposée A pour les Critériums

En cas de nouvelle égalité, les notes d'ensemble sur les épreuves GP (Championnats), Libre (Majors) et Indice A (Critériums) seront prises en compte pour départager les ex-aequo.



Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2025

Version du 29/11/2024

Art. 6 Classements

Il est effectué un classement pour chaque Championnat et Critérium par catégorie, avec un maximum de 8 classés par catégorie.

La publication numérique des résultats au fur et à mesure de l'épreuve n'a pas de valeur officielle. C'est l'affichage des résultats signés par le président de l'épreuve qui font foi.

Art. 7 Récompenses

La dotation des podiums des championnats est prise en charge par le COREN. Des cadeaux supplémentaires offerts par des sponsors et des mécènes peuvent compléter les récompenses.

Art. 8 Divers

Les textes des reprises ne peuvent pas être dictés dans les épreuves support de Championnats et Critériums.

Ce règlement définit un cadre de travail pour déterminer les podiums des Championnats et Critériums de Normandie et ne peut se substituer ou contredire le règlement FFE. Pour toute disposition non prévue dans ce règlement, il convient d'appliquer le règlement FFE en vigueur.

Le COREN se réserve le droit de modifier le présent règlement par un ajout publié sur le site Internet du COREN.

Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2025

Version du 29/11/2024

CHARTRE QUALITÉ ORGANISATEUR 2025

1. Bien-Être Animal

Le COREN demande à tous, impliqués dans le sport équestre, le respect du bien-être des équidés, qui est primordial et qui ne doit jamais être subordonné à des influences compétitives ou commerciales. Il est donc impératif que les chevaux soient protégés contre la surutilisation ou les abus.

Documents de référence :

- Site internet FFE : <https://www.ffe.com/le-cheval/bien-etre-animal>
- Site internet FEI : <https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/welfare>

2. Infrastructures

Les équidés doivent être entraînés et concourir sur des surfaces appropriées et sûres. Tous les sols sur lesquels les équidés marchent, s'entraînent ou concourent doivent être conçus et entretenus de manière à réduire les facteurs susceptibles de provoquer des blessures et donc d'assurer l'intégrité physique des équidés.

Les écuries (boxes démontables ou fixes) doivent être sûres, hygiéniques (nettoyage complet entre 2 locations ou 2 équidés), confortables, bien ventilées et de taille suffisante pour le bien être des équidés. Des points d'eau doivent toujours être disponibles (douches et abreuvement).

Piste d'entraînement

Sécurisée et adaptée, notamment en termes de qualité de sols.

1 paddock par piste (60x20 minimum) dans la mesure du possible.

Piste de compétition

Taille : 60x20 mètres

Jury : minimum 3 cabines de juge, si possible légèrement surélevées, avec, en C, une cloche audible, un micro, et une liaison du président de l'épreuve avec le paddock, si possible.

Agrément : fleurs, arbustes...

Secrétariat - bureau des calculs

1 local spécifique (chauffé si besoin, au calme, suffisamment grand, pas trop loin des pistes) 1 tableau d'affichage de taille suffisante horaires, règlements des championnats et critères régionaux, chevaux au contrôle, résultats épreuves et championnats / critères, informations BEA, etc.

Le système de calculs, choisi par l'organisateur, doit permettre :

- Une impression, pour chaque cavalier, du protocole calculé avec les notes, la moyenne et



Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2025

Version du 29/11/2024

les points de pénalités par juge et la note finale en pourcentage avec 3 décimales,

- Le classement (provisoire et définitif) avec notes et classements par juge, notes moyennes et classement final.

Les résultats de chaque épreuve doivent être signés par le président de l'épreuve **avant** affichage. La publication numérique des résultats au fur et à mesure de l'épreuve n'a pas de valeur officielle.

3. Gestion du jury

Rappel du règlement Dressage FFE :

Pour toutes les épreuves de catégories Amateur et Pro, un Juge ne peut pas juger plus de 40 concurrents par jour. Dans les épreuves Poney et Club, cela est recommandé.

Aides aux organisateurs :

La commission Dressage du COREN nomme les juges de niveau suffisant pour juger les épreuves. L'ensemble des frais de ces juges est pris en charge intégralement par l'organisateur.

Le COREN propose une aide financière d'un montant de 500€ pour la prise en charge de frais inhérents à l'organisation du Championnat.

Jury :

L'organisateur, en concertation avec le président de jury, prévoit trois juges au minimum sur les épreuves support des Championnats et Critériums.

Les repas pour l'ensemble du jury (juges, commissaire au paddock, secrétaires, commissaires aux calculs), tous les jours de concours mais aussi la veille du 1^{er} jour si nécessaire et le dernier jour au soir (si le départ est prévu le lendemain du concours), sont à la charge de l'organisateur. Restauration : si possible, un repas complet, dans un local confortablement aménagé.

Commissaires au paddock / Stewards

Pour compléter le jury, l'organisateur choisit un ou des commissaire(s) au paddock pour un bon déroulement du concours.

Une subvention de 200€ par concours est allouée par le COREN pour aider à la prise en charge du(des) commissaire(s) au paddock.

Les attributions du Commissaire au paddock sont :

- ◆ Assurer le bon déroulement de l'épreuve.
- ◆ Lutter contre toute forme de brutalité et de mauvais traitement envers les chevaux.
- ◆ Veiller à la sécurité des concurrents et des chevaux.
- ◆ Gérer les terrains d'entraînement afin d'offrir aux concurrents les meilleures conditions.
- ◆ S'assurer des informations diverses réglementaires à l'affichage.
- ◆ Contrôler la tenue et le harnachement.
- ◆ Assurer, après concertation avec le jury, l'entrée en piste des concurrents dans l'ordre du programme ou dans l'ordre modifié en fonction des dérogations accordées ou des tranches



Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2025

Version du 29/11/2024

horaires.

- ◆ Demander aux concurrents, avant chaque épreuve, de déclarer leurs poneys / chevaux partants.
- ◆ Veiller au bon comportement des concurrents et au respect des règlements en vigueur.
- ◆ Surveiller les abus dans l'entraînement des poneys / chevaux.
- ◆ Pratiquer le contrôle des documents d'accompagnement des poneys / chevaux sur demande du Président du jury.

Secrétaires et navettes

En nombre suffisant :

1 secrétaire par juge et par épreuve (aguerri pour les épreuves PRO, Amateur Élite et Amateur 1)

1 navette sur toute la durée du concours (ramassage des protocoles de chaque juge après chaque cavalier et transmission au bureau des calculs).

4. Accès au concours et circulation sur le site

Un fléchage précis du lieu du concours doit être mis en place.

Un parking stabilisé doit être organisé pour le stationnement des poids lourds, vans et véhicules du public.

L'entrée est libre durant toute la durée du concours

Des moyens adaptés sont mis en œuvre afin d'assurer la sécurité du public (séparation / circulation du public et circulation des chevaux).

La circulation des équidés ne doit pas se faire à proximité immédiate des pistes pendant les épreuves.

5. Communication

La sonorisation doit être de qualité et audible sur l'ensemble du site (y compris au paddock).

Un speaker est recommandé pour l'annonce des résultats au fur et à mesure. Il est recommandé que le juge en C puisse avoir un micro pour faciliter la communication avec les cavaliers en piste, même en présence d'un speaker.

Musique d'ambiance souhaitée pendant toute la durée du concours.

Le COREN en relation avec l'organisateur, se charge de la communication auprès des médias régionaux avant et après la manifestation.

L'organisateur devra transmettre les résultats des photos des classés lors des remises des prix. Cela impérativement par mail à :

lou.chehu@hotmail.com

commission.dressage.normandie@gmail.com



Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2025

Version du 29/11/2024

6. Épreuves

Le programme du concours, en dehors des épreuves obligatoires, est à concevoir par l'organisateur puis à faire valider **obligatoirement** par la Commission de Dressage du COREN.

Epreuves obligatoires

Championnats

Cf Art 3 du règlement

Critériums

Cf Art 4 du règlement

Autres épreuves

Outre les épreuves supports, l'organisateur peut proposer un programme adapté.

7. Remise des prix des championnat et critérium

Outre la remise des prix des épreuves pour tous les cavaliers régionaux et hors région, qui reste à la charge de l'organisateur, une remise des prix spécifique aux Championnats et au Critériums Dressage de Normandie, ne concernant que les cavaliers normands, sera effectuée. Pour cette dernière le COREN offre plaques, lots et cadeaux.

Les remises de prix s'effectuent si possible à cheval, pour les 3 premiers, et à pied pour les classés 4 à 8. Les photos doivent être prises pour chaque podium et avec l'ensemble des classés. Les cavaliers sont appelés dans l'ordre inverse du classement.

8. Divers :

Toilettes propres obligatoires sur le site.



Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2025

Version du 29/11/2024

Pour l'organisateur :

Nom, Prénom, Qualité :

Date et signature :